



PROCES VERBAL
N° 49/CNCMP/2016
DU 09/11

Le mercredi 9 novembre 2016 le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA DIRECTION DES PROJETS EDUCATION - FORMATION

1°/- Examen du plan de Passation des Marchés publics révisé de la DPEF pour l'année 2016, *réf lettre n° 57/CPMP/DPEF reçu le 04 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

2°/- **Examen** du DAO relatif à la fourniture de matériel d'intervention rapide destiné à renforcer les capacités de l'Office National d'Assainissement - phase II; *réf lettre n°1278/SNDE/ reçue le 07 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de l'accord du bailleur de fonds.

3°/- **Examen** du DAOR relatif à la fourniture des équipements de comptage et d'unités d'acquisition, d'archivage et de transfert de données; *réf lettre n°1279 reçue le 07 novembre 2016.*

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations:

- Justifier le recours à cette procédure dérogatoire;
- justifier la liste restreinte.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

4°/- Examen du complément d'informations demandant la non objection sur le projet d'avenant au marché relatif au contrôle des travaux de construction de la route Kiffa-Kankoussa, *réf lettre n°206/CPMPSI reçue le 07 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant au marché à passer sans incidence financière sous réserve de l'accord de ^{bailleur} fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

5°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à l'acquisition de cinq (05) blocs opératoires, portant changement de modèle et de capacité des autoclaves ; *réf lettre n°431/CPMPSS reçue le 03 novembre 2016.*

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la passation de cet avenant.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

6°/- Examen du projet de marché relatif à l'acquisition de 35 mini-tracteurs et accessoires; *réf lettre n°618/CPMPSr reçue le 03 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec SOMACOTRI pour un montant de 129.920.000 UM TTC et un délai de livraison de trois (03) mois.

7°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'équipement de 150 puits en exhaures solaires; *réf lettre n°617/CPMP/SR reçue le 03 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des information fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

8°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la réalisation de l'étude, le contrôle et suivi des travaux d'aménagement et d'extension de 1400 hectares dans 6 communes du pays, *réf lettre n°606/CPMPSR revue le 02 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

9°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques relatives à la réalisation de l'étude, contrôle et supervision des travaux de réhabilitation de 11 barrages et la réalisation de 45km de pistes de désenclavement, *Réf lettre n°607/CPMPSR recue le 02 novembre 2016.*

Décision

Reporté : Ce point est reporté pour corriger le rapport conformément à la demande de propositions.

10°/- Examen du complément d'informations demandant la non objection sur le projet de marché relatif aux études de faisabilité du projet d'amélioration de la sécurité alimentaire par la relance de l'irrigué dans le gorgol et le guidimakha (études APS et APD/DCE étude d'impact environnemental et social); *réf lettre /CPMP/Sr recue le 09 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec MCG pour un montant de 114.000.000 UM avec un crédit d'impôts de 18.060.000 UM et un délai d'exécution de six (06) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

11°/- Examen de l'additif au DAO relatif à la construction de huit (08) barrages au profit du PASK II, *ref lettre 624/CPMP/Sr recue du 09 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

12°/- Examen de la demande de propositions relative à l'étude et le suivi des travaux d'extension et de réhabilitation d'installations GPL (sphères, tuyauterie) et du réseau incendie du centre enfuteur de Nouakchott, *réf lettre 253/CMSSBIE reçue le 03 novembre 2016.*

Décision

Ce point est reporté aux motifs suivants:

-Revoir et corriger les TDRs

-Harmoniser les modalités des paiement avec l'objet de la demande de propositions.

13°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relative à la construction en deux lots, de 78 latrines pour le compte de la direction de l'assainissement par *lettre n°0254/CPMPSSBIE recue le 03 novembre 2016.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

14°/- Examen de la demande de non objection sur la remise des pénalités de retard relatives appliquée dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation d'un centre de santé et de deux écoles dans la commune de Teyarett et la construction d'un centre de formation professionnel féminine à Sebkhia, *réf lettre 379/CPMP/souv reçue le 02 novembre 2016.*

Décision

Ce point est reporté pour approfondissement.

LE PRÉSIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine

- Brahim Hamed

- Ciré Amadou

- Raifa Kassim

- Maalouma Limam Dahi



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul